

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FONCTION :

ORGANISATION DU PROCESSUS DE REALISATION ET METHODOLOGIE

TACHES :

- tâche 1 : Retenir les procédés et solutions techniques appropriés
- tâche 2 : Définir la méthodologie

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- les dossiers : projet-maquette, prototype, cahier des charges
- le dialogue avec le responsable hiérarchique

Autonomie, responsabilité

- autonome et responsable dans les limites fixées par la hiérarchie

Résultats attendus

- tâche 1 : le choix des procédés permet d'obtenir une réalisation conforme à la commande
- tâche 2 : la chronologie des interventions est adaptée